



LES HISTORIENS MÉDIÉVAUX ET LE « PARI BIOGRAPHIQUE » : QUELQUES RÉFLEXIONS

MEDIEVAL HISTORIANS AND THE “BIOGRAPHICAL BET”: SOME KEYS TO UNDERSTAND MEDIEVAL LIVES

ISABELLE GUYOT-BACHY

Université de Lorraine

CRULH, F-54000 Nancy, France

RÉSUMÉ

Les historiens ont longtemps utilisé les éléments biographiques fournis par les historiens et les chroniqueurs médiévaux, sans s'intéresser à leurs conditions de production. En fait, la biographie médiévale est d'abord un héritage reçu des auteurs antiques. Les médiévaux ont adapté cet héritage en fonction de leurs propres problématiques et de la conception chrétienne de la société et de l'individu. Là où les érudits du XIX^e siècle pensaient pouvoir distinguer la biographie de l'hagiographie, l'étude du lexique médiéval révèle des pratiques sémantiques complexes, qui mêlent constamment les éléments réels et idéaux.

MOTS – CLÉS: MEMORIA; GESTA; CHRONIQUES.

ABSTRACT

Historians have long used biographical elements provided by medieval historians and chroniclers, without being interested in the conditions of their production. Medieval biography was actually a heritage of ancient culture. Medieval authors adapted this heritage to their own concerns and to the Christian conception of society and of individual. Where 19th century scholars thought to distinguish biography from hagiography, medieval lexicon reveals complex semantic practices, which constantly mixed real and ideal elements.

KEYWORDS: MEMORY; GESTA; CHRONICLES.

« Peut-on écrire la vie d'un individu ? » Cette question posée par l'historien Giovanni Levi dans un article méthodologique engageait à la fin des années 1980 le débat autour de l'écriture biographique. Il avait été ouvert par le sociologue Pierre Bourdieu dénonçant « l'illusion biographique » qui consiste à décrire la vie d'un individu comme un tout, cohérent et orienté, se déroulant selon un ordre à la fois chronologique et logique et reposant sur le postulat d'un sens de l'existence¹. Longtemps, il est vrai, les historiens, tout en se servant des sources narratives contemporaines du ou des personnages dont ils entreprenaient la biographie, avaient négligé d'aborder la question de front, ou la réduisaient à un examen critique qui prenait rarement en compte les conditions, les problématiques et les schémas d'interprétation des milieux qui avaient produit ces sources. Ainsi, d'Achille Luchaire à Jean Favier, les médiévistes qui traitèrent des biographies royales, usèrent des sources narratives avec parcimonie. À côté des matériaux diplomatiques, seuls documents à l'authenticité vérifiée, elles pouvaient quelques fois, en raison de leur contemporanéité avec la vie du personnage, apporter un témoignage direct et vivant sur « ce qui s'était réellement passé », selon l'expression consacrée de Léopold von Ranke².

La prise de conscience d'un problème heuristique dont il fallait s'emparer émerge, me semble-t-il, avec le *Philippe Auguste* de John Baldwin (1986). L'auteur prend soin pour une des toutes premières fois de consacrer quelques pages, en post-face, à l'« archéologie des sources »³. L'année suivante, en ouverture d'*Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français*, Bernard Guenée introduisait une première synthèse sur la biographie médiévale⁴. Dix ans plus tard enfin, Jacques Le Goff posait en postulat préliminaire à son enquête, que tout récit historique – et cela valait dans son esprit pour les sources de première main productrices de la mémoire de Saint Louis – « est le résultat de toute une série d'opérations intellectuelles et scientifiques que l'on a tout intérêt à rendre visibles, voire à justifier »⁵. Ces trois grands médiévistes avaient posé les bases d'une nouvelle approche des sources narratives médiévales, qui libérait toutes les audaces scientifiques en leur offrant toutefois de solides garde-fous. La biographie récente de Du Guesclin par Thierry Lassabatère dans une approche fondamentalement littéraire, adoptant pour fil conducteur la *Chanson de Bertrand de Du Guesclin*

¹ Ces deux citations sont tirées de DEMARTINI, Anne-Emmanuelle, « Biographie » in GAUVARD, Claude et SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, puf, 2015, p. 65-68.

² Cf. LUCHAIRE, Achille, *Louis VI le Gros, annales de sa vie et de son règne (1081-1137), avec une introduction historique*, Paris, Alphonse Picard éditeur, 1890 ; LANGLOIS, Charles-Victor, *Saint Louis, Philippe le Bel, les derniers Capétiens directs (1226-1338)*, Paris, Librairie Hachette, 1901 (Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution) ; FAVIER, Jean, *Philippe Le Bel*, Paris, Fayard, 1978.

³ BALDWIN, John, *Philippe Auguste et son gouvernement. Les fondations du pouvoir royal en France au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1991 [édition française, 1^{ère} éd. 1986], p. 496-495.

⁴ GUENÉE, Bernard, *Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1987, p. 7-13.

⁵ LE GOFF, Jacques, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, introduction, p. 18.

composée par le poète picard Cuvelier, dont la dimension en partie fictive est d'emblée tenue comme une réalité historique en soi dont l'historien doit s'emparer, en est un des exemples les plus réussis⁶. La présente contribution n'a pas d'autre ambition que de rassembler les quelques clefs forgées au fil de ces travaux qui ont marqué l'historiographie récente, afin d'essayer de comprendre, de « l'intérieur », ce que signifiait dans l'Occident médiéval faire la biographie d'un individu⁷. En commençant par observer que la question posée en ouverture – « Peut-on écrire la vie d'un individu ? » – aurait paru aux médiévaux bien incongrue, pour trois raisons qui pourront servir de fil conducteur à notre cheminement.

LA BIOGRAPHIE MÉDIÉVALE OU PROTÉE EN HÉRITAGE

La première raison tient à ce que le monde médiéval avait reçu la biographie en héritage du monde antique qui la pratiquait depuis le V^e siècle avant notre ère. Dans la synthèse qu'il proposait en introduction à *Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français*, Bernard Guenée constatait que « la biographie était [alors] Protée », parce qu'elle prenait en charge des fonctions multiples et s'adressait à des publics divers⁸. Le Moyen Âge ne poussa pas plus loin la réflexion générique. Les auteurs se contentèrent de mettre leurs pas dans ceux de leurs illustres prédécesseurs, d'imiter les modèles d'écriture qu'offraient leurs œuvres, qui continuaient d'être copiées et conservées dans les bibliothèques. Cependant, au gré des lectures, et plus encore d'un emploi de ces textes antiques dans le travail de compilation, les intentions initiales s'estompèrent au profit de nouvelles perspectives. Pour ne prendre qu'un exemple, en écrivant au II^e siècle avant notre ère les vies des douze premiers Césars, Suétone voulait avant tout réaliser un recueil d'anecdotes « révélatrices et scabreuses »⁹ ; volontairement, il n'avait donc pas adopté la posture rigoureuse de l'historien. Pourtant, le *De vita duodecim Caesarum* fut à partir du IX^e siècle une source majeure de la culture historique latine et, au

⁶ LASSABATERE, Thierry, *Du Guesclin. Vie et fabrique d'un héros médiéval*, Paris, Perrin, 2020 (coll. Tempus) [1^{ère} éd. 2015]. Sur cette même chanson de Cuvelier, voir aussi DRUCIAK, Carmen, *L'écriture de l'histoire en France de 1380 à 1404 : les représentations narratives concernant le chevalier Bertrand Du Guesclin (m. 1380)*, thèse inédite, Universidade federal do Paraná, 2018.

Il n'est pas le lieu ici de dresser un inventaire des biographies réalisées par les médiévistes. Sans recherche d'exhaustivité, quelques-unes fourniront des exemples pour la suite du propos.

⁷ Il ne sera traité ici que du Moyen Âge occidental et chrétien mais la problématique est transposable au monde musulman qui connaît une multiplication des notices biographiques entre le XI^e et le XV^e siècle et l'émergence d'un genre littéraire spécifique, le dictionnaire biographique, dont le titre le plus fameux est sans doute le *Tabaqât al-a'yân/Dictionnaire des personnes illustres*, d'Ibn Kahlîkân (m. 1282). Pour une synthèse rapide, cf. « Biographies, hagiographies et construction des 'communautés imaginées' », in AILLET, Cyrille, TIXIER, Emmanuelle et VALLET Éric (dir.), *Gouverner en Islam (X^e-XV^e siècle)*, Atlande, 2014, p. 74-77 avec renvois bibliographiques.

⁸ GUENÉE, Bernard, *op. cit.*, p. 8

⁹ *Ibid.*

XIII^e siècle, il entra avec les œuvres de Lucain et de Salluste dans la composition des *Faits des Romains*, qui offraient aux laïcs et en français un premier abrégé d'histoire romaine¹⁰.

Surtout, comme le rappelle encore Bernard Guenée dans la même introduction, le christianisme s'était emparé de ce genre aux contours suffisamment malléables pour accueillir ses nouvelles valeurs et répondre aux besoins de la liturgie. Avec le christianisme, la biographie est devenue servante de la *memoria*, d'abord dans son sens le plus essentiel, celui de présenter à Dieu dans la prière le défunt, en rassemblant comme en un bouquet ce qui avait fait son existence, une existence reçue du Créateur et orientée vers le Salut. Il faut encore ajouter qu'à cette attitude d'intercession liturgique, l'auteur pouvait apporter l'expression de sa reconnaissance personnelle à l'égard de celui dont il retraçait la vie. Il suffit pour s'en persuader d'écouter Éginhard:

« Un autre motif, qui ne me semble pas déraisonnable, suffirait seul au surplus pour me décider à composer cet ouvrage ; nourri par ce monarque du moment où je commençai d'être admis à sa cour, j'ai vécu avec lui et ses enfants dans une amitié constante qui m'a imposé envers lui, après sa mort comme pendant sa vie, tous les liens de la reconnaissance ; on serait donc autorisé à me croire et à me déclarer bien justement ingrat, si, ne gardant aucun souvenir des bienfaits accumulés sur moi, je ne disais pas un mot des hautes et magnifiques actions d'un prince qui s'est acquis tant de droits à ma gratitude ; et si je consentais que sa vie restât comme s'il n'eût jamais existé, sans un souvenir écrit, et sans le tribut d'éloges qui lui est dû. »¹¹

Trois siècles plus tard, s'adressant à Josselin de Vierzy, évêque de Soissons, auquel il destine la *Vita Ludocivi Grossi*, Suger ne dit pas autre chose:

« Puisque [...] il [le roi] s'est comporté à notre égard comme le plus bienveillant des seigneurs, nous pourrons, moi en écrivant, vous en corrigeant mes écrits, pareillement glorifier la vie et déplorer la mort de celui que nous aimions pareillement. [...] élevons-lui un 'monument plus durable que le bronze »¹².

Suger avait pris soin de rappeler l'amitié entretenue avec le roi¹³. Avant lui, Éginhard avait affirmé en ouverture de la *Vita Karoli* que « nul [que lui, Éginhard] ne pourrait raconter avec plus de vérité des faits auxquels je ne demeurai pas étranger, dont je fus le spectateur, et que je connus, comme on dit, par le témoignage de mes yeux »¹⁴. Le trouvère anonyme à qui l'on doit ce poème qui conte la vie de Guillaume le Maréchal, « meilleur chevalier du monde », dit avoir fouillé sa propre mémoire et intervient d'un « je » personnel au détour d'un vers¹⁵. Quant à Joinville, c'est à la fin de

¹⁰ Sur les *Faits des Romains*, on se reportera aux nombreuses études de Catherine Croizy-Naquet.

¹¹ ÉGINHARD, *Vie de Charlemagne*, trad. SOT, Michel et VEYRARD-COSME, Christiane, Paris, Les Belles Lettres, 2019, p. 144-145.

¹² SUGER, *Vie de Louis VI le Gros*, WAQUET, Henri (éd.), Paris, Belles Lettres, 1964, prologue, p. 4-5.

¹³ SUGER, *op. cit.*, p. 4.

¹⁴ ÉGINHARD, *op. cit.*, p. 53-55.

¹⁵ DUBY, Georges, *Guillaume le Maréchal ou Le meilleur chevalier du monde*, Paris, Fayard, 1984, p. 43.

son récit qu'il rappelle son long compagnonnage avec Louis IX : « je fu bien .XXII. ans en sa compaignie » (§ 686) et évoque l'intimité partagée¹⁶. Plus tard, voici Christine de Pisan arrivée à la cour de Charles V vers 1368, accompagnant son père, Tommaso di Benvenuto, qui fut pendant 15 ans le médecin du roi ; et encore Georges Chastelain, entré à 18 ans au service de Philippe le Bon, avant de devenir son indiciaire. Tous les auteurs revendiquent donc d'avoir été dans la familiarité du personnage dont ils entreprennent la biographie. Ils présentent leur statut de témoin oculaire comme un gage de la véracité de leur récit. C'était aussi, comme l'a bien montré Jacques Le Goff à propos de Joinville, une manière d'inscrire leur propre histoire en filigrane de celle du personnage objet de la biographie¹⁷. Leur écriture biographique n'est pas totalement distanciée et consciemment ou non, les auteurs y mettent une part d'eux-mêmes.

Ainsi furent conçues les « vies » médiévales, qu'elles fussent celles de saints ou de simples hommes, grands ou plus modestes ; ainsi fut forgé un nouveau modèle d'écriture qui vint se surajouter aux modèles antiques tout en continuant à s'imprégner d'eux.

LES RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE: *VITA, GESTA, ESTOIRE*

La dimension mémorielle et plus généralement l'influence du christianisme expliquent les relations étroites et ambiguës qu'entretiennent dans l'Occident médiéval la biographie, l'hagiographie et l'histoire. Les historiens modernes, surtout à partir de l'École méthodique, se sont efforcés de classer les textes relevant des deux premières catégories en fonction de leur rapport à la troisième, c'est-à-dire d'évaluer les productions textuelles en fonction de leur capacité à rapporter la véracité des événements. Dans cette perspective, ils étaient tentés d'assimiler la biographie à l'histoire et à ses exigences méthodiques, telles qu'eux-mêmes les concevaient en cette fin du XIX^e siècle ; en revanche, les textes qualifiés d'« hagiographiques » étaient d'emblée tenus pour suspects du fait même de leur propos apologétique ; à leur égard, la méfiance critique s'imposait ; elle conduisait souvent à exclure ces productions des sources recevables par l'historien¹⁸. Dans ces tentatives de classification, *gesta* et *vitae* correspondaient à deux catégories bien distinctes : les premiers s'apparentaient à la biographie et par conséquent à l'histoire, les secondes répondaient aux règles

¹⁶ Cité par GAUCHER, Élisabeth, « Joinville et l'écriture biographique », in DUFOURNET, Jean et HARF, Laurence (éd.), *Le prince et son historien. La vie de Saint Louis de Joinville*, Paris, Champion, 1997, p. 104.

¹⁷ LE GOFF, Jacques, *op. cit.*, p. 481. Sans parler du sous-genre autobiographique auquel pour lequel bien des clefs de lecture proposées ici pourraient s'adapter, cf. MONNET, Pierre et SCHMITT, Jean-Claude (dir.), *Autobiographies souveraines*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

¹⁸ C'est l'impression qui prévaut à la lecture de la synthèse donnée par Auguste Molinier dans l'introduction générale aux *Sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie*, t. V, Paris, A. Picard, 1904.

spécifiques des hagiographies, où « les vertus du saint lui tenaient lieu de biographie » et largement dédiées au récit de ses miracles¹⁹. Passés par ce crible hypercritique, des *gesta* porteurs d'éléments merveilleux, jugés tout à fait incompatibles avec le genre historico-biographique, furent quelques fois déclassés en *vitae*. En retour, au moment d'être éditées, certaines *vitae* furent abrégées et expurgées de ces mêmes éléments merveilleux, dont on ne conservait que ceux qui étaient historiquement ou topographiquement bien contextualisés²⁰.

Dans tous les cas, cette approche faisait fi d'éventuelles distinctions génériques médiévales ou les présupposait sans les avoir vérifiées. C'était ignorer que « biographie » et « hagiographie » étaient étrangères au lexique de cette période. Le mot « biographie » est enregistré pour la première fois dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1721) ; quant au terme « hagiographie », s'il apparaît bien dans les années 1450, il renvoie dans la tradition de l'exégèse bibliques à certains livres de l'Ancien Testament. C'est encore dans ce sens que l'emploie Julien Fossetier dans la *Chronique margaritique ou athenienne* terminée en 1517²¹. Le sens moderne ne prend corps que dans le contexte de la Réforme catholique, avec l'entreprise de Jean Bolland et des Jésuites, de répondre aux attaques des protestants contre le culte des saints, par la publication des *Acta sanctorum*, édition érudite de tous les textes connus concernant les saints selon l'ordre du calendrier.

Le lexique médiéval de la biographie s'ordonne en fait autour de trois mots : *vita*, *gesta*, *historia* et de leurs équivalents en langue vernaculaire, *vie*, *faiz*, *estoire*. Le terme le plus important est sans nul doute celui de *gesta* qui renvoie aux actes du personnage, à ce qu'il a fait. S'opposait-il à *vita* dans l'esprit des contemporains ? Et les auteurs qui prétendaient à l'écriture de l'histoire, quand ils devaient choisir leurs sources ou annoncer la forme du texte auquel ils travaillaient, les distinguaient-ils ? Tentons d'y voir plus clair en regardant de près ce que nous disent historiens et chroniqueurs.

Vers 1285-1286, Guillaume de Nangis travaillait dans le *scriptorium* de Saint-Denis à une biographie de Louis IX, qu'il fit suivre d'une autre consacrée à Philippe III²². Pour présenter l'ensemble, il composa un prologue, très éclairant pour notre propos. Guillaume rappelle en premier lieu que c'est la mission des *historiographi* d'œuvrer à enregistrer par écrit les gestes des rois. Écrire

¹⁹ LE GOFF, Jacques, *op. cit.*, p. 336.

²⁰ SOT, Michel, *Gesta episcoporum, gesta abbatum, Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, fasc. 37, Turnhout, 1981, p. 18.

²¹ Consultation du portail lexical du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales <https://www.cnrtl.fr/portail/> [consulté le 31/05/2021]

²² *Vita sancti Ludovici*, DAUNOU, Pierre-Claude-François et NAUDET, Joseph (éd.), *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XX, Paris, 1840, p. 313-465. Le prologue est édité dans le même volume, p. 310-311. Léopold Delisle en a donné une traduction dans son *Mémoires sur les ouvrages de Guillaume de Nangis*, in *Mémoires de l'Institut national de France*, t. 27, 2^e partie, 1873, p. 290-291.

une biographie relève donc pour lui, incontestablement, de l'écriture de l'histoire. Il assume aussitôt les fonctions traditionnelles – mémorielles et d'exemplarité – assignées à celle-ci (« afin qu'ils [les gestes des rois] ne tombent pas dans l'oubli et puissent être donnés en exemples à leurs successeurs »). L'histoire est maîtresse de vie. Quelques lignes plus loin, Guillaume définit son ouvrage comme un *libelli manipulum de gestis sanctae recordationis et bonae memoriae Ludovici regis Franciae gloriosi*, c'est-à-dire comme une sorte de bouquet des « faits », des « actes » du roi, dignes d'être enregistrés pour que la mémoire en soit conservée. La dimension mémorielle, que nous avons évoquée plus haut, n'est pas ignorée par l'auteur.

Pour informer la biographie qu'il compose, lui qui n'avait pas connu le roi de son vivant, il dit s'être servi des « épis abandonnés » par Gilon de Reims et Geoffroy de Beaulieu. À sa mort, le premier avait laissé des *gesta* inachevés (*principia gestorum ejus inchoans*) ; mais c'est une *vita* que le second avait composée. Elle dressait « avec une pieuse exactitude », dit Guillaume, un tableau des mœurs du roi. Mais elle n'évoquait ni les guerres ni la politique²³ Dans l'esprit de Guillaume, *vita* et *gesta* correspondent bien à deux stratégies discursives.

Elles étaient bien connues des prédécesseurs sandionysiens de Guillaume, à la suite desquels il s'inscrivait. Le premier, Suger avait soumis au savoir éprouvé et aux corrections de Josselin de Vierzy des *regis Francorum Ludovici gesta*²⁴. À la fin du XII^e siècle, Rigord, puis Guillaume le Breton composèrent pour pérenniser la mémoire de Philippe Auguste des *Gesta Philippi* ; lorsque la fin du siècle suivant, les moines de Saint-Denis décidèrent de donner une suite au *Roman des rois de Primat*, ils s'attelèrent à des *Gesta Ludovici octavi*²⁵. Bref, dans le *scriptorium* de Saint-Denis, écrire une biographie royale, c'était écrire des *gesta*.

Pourtant, l'examen des témoins manuscrits de ces *gesta* révèle une réception plus complexe et qui n'est pas imperméable à la lecture liturgique et hagiographique. À Saint-Denis même, dans l'un des témoins manuscrits les plus anciens du texte de Suger, réalisé vers 1180, l'œuvre a été rebaptisée *Vita Ludovici grossi regis*²⁶. Il est vrai que Suger avait réemployé son récit de la mort du roi, tel qu'écrit dans les *Gesta*, pour composer les 7^e, 8^e et 9^e leçons que les moines de Saint-Denis lisaient à l'office

²³ *Ibid.* Guillaume se dit ainsi soucieux de fondre divers documents en un récit où figureraient aussi, « pour compléter l'histoire, des incidences relatant des événements contemporains qui s'étaient accomplis dans les différentes parties du monde ».

²⁴ *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, DELABORDE, Henri-François (éd.), 2 vol., Paris, Librairie Renouard, 1882 (SHF). Les *Gesta* de Rigord ont fait l'objet d'une édition plus récente : RIGORD, *Histoire de Philippe Auguste*, CARPENTIER Élisabeth, PON Georges, CHAUVIN Yves (éd.), Paris, CNRS Éditions, 2006.

²⁵ *Gesta Ludovici octavi Franciae regis*, DELISLE, Léopold (éd.), *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XVII, Paris, 1878, p. 302-311. Ces *Gesta* ne sont pas précédés d'un prologue.

²⁶ Paris, BnF, lat. 12710, fol. 12v.

de vigiles pour l'anniversaire du roi²⁷. Le contexte d'un usage liturgique avait pu favoriser le déplacement d'interprétation des *gesta* originaux vers une *vita*.

On ne connaît pas d'usage liturgique des *Gesta sancte memorie Ludovici*, dont vers 1298, Guillaume de Nangis livra une première traduction à destination des laïcs²⁸. L'omission du précieux prologue où il avait expliqué longuement le positionnement biographique de son texte fut-elle de son fait ou de celui des copistes des témoins conservés ? Toujours est-il qu'il ne figure plus dans ces manuscrits porteurs de la version traduite. Et sans lui, le terme de *gesta*/gestes semble bien passer au second plan, voire disparaître. On le retrouve certes dans le manuscrit Londres, BL, Royal 16 G VI (« les faiz du roy Looÿs »). Mais dans le BnF, fr. 2615, les *Gesta sanctae recordationis et bonae memoriae Ludovici regis Franciae gloriosi* sont devenus « l'estoire du roy Looÿs », et dans le manuscrit fr. 23277, une « vie monseigneur saint Loys.

Le premier état traductif des *Gesta* composés par Guillaume de Nangis était connu de Jean de Joinville qui s'en servit pour compléter ses souvenirs personnels dans la *Vie de Saint Louis* que lui avait commandée Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel et mère de Louis X²⁹. Aux yeux des érudits du XIX^e siècle, cette œuvre, écrite par un laïc, témoin oculaire des actions du roi, se détachait par son authenticité des biographies naïves, crédules, médiocres sorties des mains des clercs. « C'est, en somme, Joinville qui a le mieux parlé de saint Louis » s'exclame en conclusion Auguste Molinier³⁰. Nos érudits auraient tant aimé qu'il y eut un Joinville pour chacun des rois de la France médiévale³¹. C'était oublier un peu vite que le vieux sénéchal avait très précisément voulu écrire « un livre des saintes paroles et des bon faiz notre roy saint Looÿs »³². Dans sa dédicace au futur Louis X, il annonçait un plan en deux parties, la première traitant de la *sainte vie* du roi, la seconde de ses *hauts*

²⁷ SUGER, *op. cit.*, p. x.

²⁸ Deux autres devaient suivre dans la première moitié du XIV^e siècle, cf. BRIX, Antoine, *Itinéraires des rois d'encre. Histoire médiévale de la fortune littéraire des 'Grandes chroniques de France'*, thèse inédite, 2018, p. 123-126, Parmi les témoins de la tradition de la seconde version, j'ai consulté trois exemplaires conservés à la BnF, indépendants des *Grandes Chroniques de France*, et contenant uniquement les *Gesta* : fr. 4977, fr. 4978 et fr. 23277. Tous les trois sont datés du XIV^e siècle, le fr. 4978 étant sans doute le plus ancien, daté peut-être du 2^e quart du siècle (fichier Fr. Avril).

²⁹ Sur ce remploi, voir BOUTET, Dominique, *Poétiques médiévales de l'entre-deux, ou le désir d'ambiguïté*, Paris, 2017 (Essais sur le Moyen Âge, 64). JOINVILLE, *Vie de Saint Louis*, texte établi, traduit, présenté et annoté, avec variantes par MONFRIN, Jacques, Paris, Garnier, 1995.

³⁰ MOLINIER, Auguste, *op. cit.*, p. cxiii : « Écrivant pour prouver la sainteté de ce parfait chrétien couronné, ces auteurs ont presque entièrement négligé les faits politiques ; ils ont surtout recueilli de nombreuses anecdotes, dont beaucoup puériles et sans grand intérêt ; ajoutons que certaines de leurs assertions paraissent sinon absolument inexactes, tout au moins quelques peu exagérées ; enfin ces deux récits [celui de Geoffroi de Beaulieu, celui de Guillaume de Chartres et de Guillaume de Saint-Pathus] sont d'une cruelle banalité et ont l'apparence et l'allure de panégyriques et de sermons plutôt que de biographies sérieuses. C'est, en somme, Joinville qui a le mieux parlé de saint Louis ; on peut compléter sur certains points les dires du sénéchal de Champagne à l'aide des comptes et des documents diplomatiques et administratifs ; on aura ainsi un saint Louis fort différent de la pâle figure peinte par ces deux biographes, et en somme bien supérieur. »

³¹ LANGLOIS, Charles-Victor, *op. cit.*, p. 124 : « Ni Philippe le Bel ni ses fils n'ont eu de Joinville ; aucun des hommes qui ont été en relations régulières avec eux n'a consigné par écrit leurs dires, leurs faits, ni leurs gestes ».

³² JOINVILLE, *op. cit.*, § 2.

faits. Joinville, qui avait été un témoin d'autorité lors de l'enquête de canonisation de 1282, avait bien eu pour propos d'écrire la vie d'un saint, d'un saint laïc certes, ce qui était nouveau, mais d'un saint tout de même³³. Et c'est ainsi que les premiers témoins de la tradition manuscrite semblent avoir reçu le livre, avant que les premiers éditeurs modernes ne le transforment en *Mémoires* ou *Histoire*³⁴.

Dans le lexique médiéval, *Gesta* renvoyait donc aux faits, aux actions, sans s'interdire d'enregistrer ceux qui avaient eu une tournure merveilleuse. D'ailleurs, dans le latin chrétien des périodes plus anciennes, le mot pouvait prendre le sens de « miracles », on ne l'avait sans doute pas complètement oublié à la fin du XIII^e siècle³⁵. Une *Vita* rapportait plus volontiers les vertus et les miracles. Elle pouvait être – mais pas nécessairement – *approbata*, c'est-à-dire, autorisée par la curie romaine pour l'usage liturgique. Mais elle pouvait également correspondre à la biographie de personnages que rien n'associait à la sainteté : le trouvère du poème sur Guillaume le Maréchal présente son texte ici comme une *vie*, là comme une *estoire*. Le mélange sémantique des termes, déjà présent dans le latin, se complexifie au XII^e siècle avec l'émergence de la littérature en langue vernaculaire. Pierre Courroux le montre bien dans son commentaire de quelques vers de Geffrei Gaimar, où les trois termes sont employés indistinctement pour décrire une narration que l'auteur veut à la fois vraie (c'est-à-dire rejetant la fable) et mémorielle³⁶. En l'absence d'une réflexion générique, la littérature médiévale, prise au sens large, jouait des modèles reçus sans règles strictes³⁷. Ce « flou consubstantiel » se reflétait visiblement dans les classements des bibliothèques médiévales, dont il faut bien avoir conscience qu'ils répondaient généralement à une « juxtaposition de diverses

³³ LE GOFF, Jacques, *op. cit.*, p. 473-475.

³⁴ Jacques Monfrin présente la tradition manuscrite dans JOINVILLE, *op. cit.*, aux p. 92sq : Philippe V possédait une *Vie de monseigneur saint Louis* et le catalogue de la librairie de Charles V (1373) indique un volume contenant « une grant partie de la vie et des faiz de monseigneur saint Loys que fist fere le seigneur de Joinville, tres bien escripte et hisroriee ». Dans le dernier quart du XV^e siècle, l'œuvre est reprise sous les titres de *Livre des faits de Monseigneur saint Louis* (manuscrit offert par le cardinal de Bourbon à sa belle-sœur, la duchesse de Bourbon), et de *La Sainte Vie et les haultz faictz [...] de Monseigneur saint Louis* (version abrégée rédigée par Louis Le Blanc, greffier en chef de la Chambre des comptes de Paris) ; elle est portée au théâtre sous la forme d'un mystère anonyme, *La Vie de saint Louis par personnages*. En revanche, la première édition imprimée (1547) tire le texte vers l'histoire en s'intitulant *L'histoire et Chronique de treschrestien roy s. Loys, IX du Nom, et XLIII. Roy de France. Escripte par feu messire Jehan Sire, seigneur de Jonville, et Seneschal de Champagne, familier, et contemporain dudict Roy S. Loys. Et maintenant mise en lumiere par Anthoine Pierre de Rieux (...) a Poitiers, a l'enseigne du Pelican, M. D XLVII*.

³⁵ Guillaume de Nangis ne renonce pas à relater les premiers miracles de de Saint Louis, qu'il tire du récit de Geoffroi de Beaulieu (LE GOFF, Jacques, *op. cit.*, p. 360). Sur l'assimilation des miracles à des *gesta*, voir Michel Sot, *Gesta episcoporum, gesta abbatum, Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, fasc. 37, Turnhout, 1981, p. 14.

³⁶ COURROUX, Pierre, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 65-89 et plus particulièrement pour la citation p. 80-81.

³⁷ Contrairement à ce qu'écrit LE GOFF, Jacques, *op. cit.*, p. 349, pour expliquer le décalage qu'il veut mettre en évidence entre les deux œuvres de Guillaume de Nangis, les *Gesta sancte memorie Ludovici* et sa *Chronique universelle* qui intègrerait avec davantage d'objectivité la vie du roi.

logiques » (Gilbert Ouy) : il n'était pas rare que les vies de saints fussent associées aux chroniques et aux histoires sur les pupitres³⁸.

BIOGRAPHIE ET LOGIQUE SOCIALE DES TEXTES

Si la biographie médiévale répondait finalement peu à une logique générique, elle s'adaptait constamment à la logique sociale des textes (G. M. Spiegel). C'est ce dont rend parfaitement compte la seconde partie du livre de Jacques Le Goff consacré à Saint Louis. Ce grand médiéviste avait compris que l'unicité de l'individu Louis IX s'était très vite réfractée dans des miroirs démultipliés. Il avait compris qu'aucune biographie « vraie » ne pouvait surgir de la combinaison, même critique, des mémoires produites après la mort du roi en différents lieux, avec des perspectives diverses. Il s'était donc résolu à les déconstruire les unes après les autres pour son lecteur. Car avaient coexisté dès l'origine le roi des hagiographes Mendiants et celui de Saint-Denis, celui des documents officiels et celui des *exempla* ; celui des chroniqueurs étrangers et celui des « Miroirs des princes »³⁹. Dans la personne du roi se conjuguait en quelque sorte tous les modèles idéaux et la réalité d'une personne. Les premiers composants n'oblitéraient pas la seconde dimension, mais il la laissait au second plan, incomplète, moins aisée à cerner⁴⁰. Force est de constater que les biographies médiévales passent rarement outre le stade des stéréotypes dans l'attention qu'elles attachent à l'enfance du personnage, à son apparence extérieure et aux modifications de celle-ci dans le cours de la vie, aussi bien qu'à ses émotions.

Dans la seconde moitié du XIV^e siècle le chroniqueur anglais Ranulph Higden distinguait dans le *Polychronicon* sept types de personnages dont les actions méritaient d'être narrées par les historiens : le prince dans son royaume, le chevalier à la guerre, le juge au tribunal, l'évêque parmi les clercs, les hommes politiques dans la cité, le maître dans sa maison, le moine dans son monastère⁴¹. Lorsque Ranulph écrit ces mots, voilà déjà deux bons siècles que s'est amorcée la « découverte de l'individuel »⁴² et son siècle peut apparaître comme « le grand siècle du Moi et de l'expérience

³⁸ NEBBIAI-DALLA GUARDA, Donatella, « Classifications et classements », in VERNET, André (dir.) *Histoire des bibliothèques françaises*, t. I : *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530*, Paris, 1989, p. 379-383. À Saint-Victor de Paris, les vies de saints paraissent associées à l'histoire dès la fin du XV^e siècle (pupitre P dans les cotes O³). Dans le catalogue de Claude de Grandrue, dernier bibliothécaire médiéval, la majeure partie d'entre elles – dont le recueil de Jacques de Voragine, *Legenda aurea* – est rangée sous le 3^e alphabet, dont les deux premiers pupitres sont incontestablement dédiés à l'histoire, cf. OUY, Gilbert (éd.), *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor. Catalogue établi sur la base du répertoire de Claude de Grandrue (1514)*, Turnhout, Brepols, 2 vol., 1999.

³⁹ LE GOFF, Jacques, *op. cit.*, II^e partie « La production de la mémoire royale : Saint Louis a-t-il existé ? », p. 311-522.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 520.

⁴¹ Cité par COURROUX, Pierre, *op. cit.*, p. 671.

⁴² Pour une synthèse sur le sujet, voir LE GOFF 1996 p. 499-522.

vécue »⁴³. Pourtant, sa formule pose un trait essentiel d'une réalité sociale médiévale fondamentalement typologique et organiciste : l'individu n'est jamais envisagé en soi et pour lui seul mais toujours rapporté à son être social. Guillaume Le Maréchal n'est pas un individu exceptionnel, il est le « meilleur chevalier du monde », c'est-à-dire représentatif des idéaux du groupe social dans lequel il est né, a vécu et est mort.

Les biographies médiévales sont rarement isolées et la plupart ont été écrites « pour être solidaires d'autres [biographies] »⁴⁴. Dès le IX^e siècle, dans l'espace culturel carolingien, un genre littéraire particulier, historico-hagiographique, se développait entre Loire et Rhin, celui des *gesta episcoporum* et des *gesta abbatum*⁴⁵. Ce type d'ouvrages se présentait sous la forme d'un catalogue rassemblant les notices personnelles de chacun des évêques ayant succédé sur le même siège. Plus ou moins étoffée en fonction de l'information que le rédacteur pouvait recueillir, chaque notice, élaborée d'après un schéma répétitif, rappelait les constructions, les dons, l'enrichissement du temporel, les actions remarquables du titulaire. Cependant, l'ensemble était organisé avec le souci d'établir la légitimité et la sainteté de la lignée épiscopale depuis les origines. Peu importait finalement que certains individus n'aient pas été des saints et que leurs actions aient été quelques fois médiocres ou répréhensibles. Il fallait les compter au nombre des accidents de l'histoire, transcendés par la sainteté globale de toute la lignée des prélats⁴⁶.

C'est bien sur ce modèle d'une écriture historico-hagiographiques qu'à la fin du X^e siècle, Dudon de Saint-Quentin a projeté ses *Gesta Normannorum Ducum*. Son oeuvre se présente comme une série de quatre biographies, animée par une ligne directrice téléologique qui met en évidence la sanctification progressive des ducs de Normandie et le rassemblement des Normands en un nouveau Peuple élu : au païen Hasting succède Rollon régénéré dans les eaux du baptême, puis Guillaume, puissant protecteur de l'Église, assassiné avant d'être parvenu à mettre de l'ordre à l'intérieur du duché et à établir l'autonomie de celui-ci par rapport aux ennemis francs. Le règne de Richard I^{er} enfin marque l'apogée du pouvoir ducal. Le fils de Guillaume, parfaite figure du prince chrétien, réussit à pacifier les éléments guerriers de la société, achève la conversion du peuple au christianisme et crée pour la Normandie un environnement de paix. L'oeuvre de Dudon connut un succès réel et durable dont les seize manuscrits médiévaux conservés ne donnent pas toute la mesure. Car, elle sertit

⁴³ LASSABATÈRE, Thierry, *op. cit.*, p. 48.

⁴⁴ GUENÉE, Bernard, *op. cit.*, p. 9. Pour les biographies chevaleresques, on se reportera à GAUCHER, Élisabeth, *La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 1994 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge)

⁴⁵ SOT, Michel, *op. cit.* p. 44, note que l'argumentation des rédacteurs relevait à la fois de l'hagiographie et de l'historiographie, puisque la chronologie était la garante de la vérité d'un récit, dans lequel on avait soin de citer ou d'insérer des documents diplomatiques qui ajoutaient encore à l'autorité du discours.

⁴⁶ SOT, Michel, *op. cit.*, p. 18.

de modèle auquel revinrent inlassablement par la suite les historiens et les chroniqueurs normands, qu'ils composent en vers ou en prose, en latin ou en langue vernaculaire⁴⁷.

Retournons une dernière fois à Saint-Denis, dans ce *scriptorium* où nous avons vu bien des biographies royales être composées, traduites, réécrites, et levons une dernière ambiguïté, en observant que c'est à une histoire du royaume que travaillent les moines-historiens. L'histoire d'un roi, d'un règne, d'un destin individuel n'a pas de sens en soi, si ce n'est de servir de pierres d'attente à une histoire et à une mémoire communes, scandées par les successions. Les biographies étaient des *monumenta*, au double sens où l'entendait Cicéron, bien présent dans les bibliothèques médiévales⁴⁸. Suger n'avait pas sitôt achevé la *Vita Ludovici Grossi* qu'il faisait œuvrer le *scriptorium* à des *Gesta gentis Francorum* qui devaient dérouler le passé du royaume des origines à 1108 et servir de prologue à la biographie royale⁴⁹. C'était la première des nombreuses expériences historiographiques qui furent menées entre Saint-Germain des Prés et Saint-Denis jusqu'au milieu du XIII^e siècle pour compiler une histoire latine du royaume⁵⁰. Elle fut, on le sait, largement reprise, mais aussi réaménagée et enrichie par Primat lorsqu'il entreprit son *Roman des roys*. Il faut en relire le prologue car s'y exprime dans les propres mots de l'auteur – ou ceux qu'il s'est approprié, tirés d'autres prologues – un programme d'écriture de l'histoire mûrement soupesé⁵¹. La polysémie des termes liés à la biographie que nous avons tenté d'analyser plus haut y saute aux yeux : c'est à l'abbaye de Saint-Denis que sont écrits « les histoires et li fait de touz les rois » ; Primat affirme son œuvre « profitable à fere pour fere cognoistre aus vaillanz genz la geste des rois » et il en rappelle aussitôt la dimension d'exemplarité (« car ce est exemples de bone vie mener, meismement aus rois et aus qui ont terres à gouverner »). Le propos ultime de Primat est pourtant d'établir une généalogie des rois « puis que commencierent à estre » ; il préside au plan de l'œuvre, découpée en trois parties ou « livres principaus », correspondant respectivement aux Mérovingiens, Carolingiens et Capétiens. Mais Primat ajoute « Si sera chascuns livres souzdevisez en divers livres, selonc les vies et les faiz des divers rois »⁵². Il entend donc faire parcourir à son lecteur une série d'une trentaine de biographies royales, réunies en une sorte de galerie, où les rois se succèdent, sans se confondre. Primat y a veillé avec soin, distinguant les rois homonymes par un numéro d'ordre, « mettant en valeur la place éminente de

⁴⁷ SHOPKOW, Leah, *History and Community. Norman Historical Writing in the Eleventh and Twelfth Century*, Washington, the Catholic university of America press, 1997 et MATHEY-MAILLE, Laurence, *Écritures du passé. Histoire des ducs de Normandie*, Paris, Honoré Champion, 2007.

⁴⁸ KARDOS, Marie-José, « Cicéron et les *monumenta* », *Revue des Études latines*, 82, 2004, p. 89-101.

⁴⁹ GUENÉE, Bernard, *Comment on écrit l'histoire au XIII^e siècle. Primat et le Roman des roys. Édition établie par Jean-Marie Moeglin*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 69

⁵⁰ *Ibid.*, p. 70-79.

⁵¹ *Les Grandes chroniques de France*, VIARD, Jules (éd.), t. 1 : *Des origines à Clotaire II*, Paris, 1920 (SHF), p. 1-6 [consultable sur Gallica]

⁵² GUENÉE, Bernard, *op. cit.*, p. 104-111, observe que ce plan n'est pas toujours respecté et livre des clefs d'explication.

quelques-uns » par un usage habile des épithètes de nature, « donnant parfois des portraits plus fouillés qui marquent la diversité » et alertent même le lecteur sur les préférences de l'auteur à l'égard de telle ou telle figure royale⁵³.

Sans états d'âme et sans débats, les médiévaux firent donc le pari de la biographie. Notre propre pari de considérer leurs œuvres comme des sources historiques pour l'historien ne peut faire l'impasse de comprendre comment et pourquoi chacune de ces biographies médiévales a été conçue et façonnée.

⁵³ *Ibid.*, p 190-199.